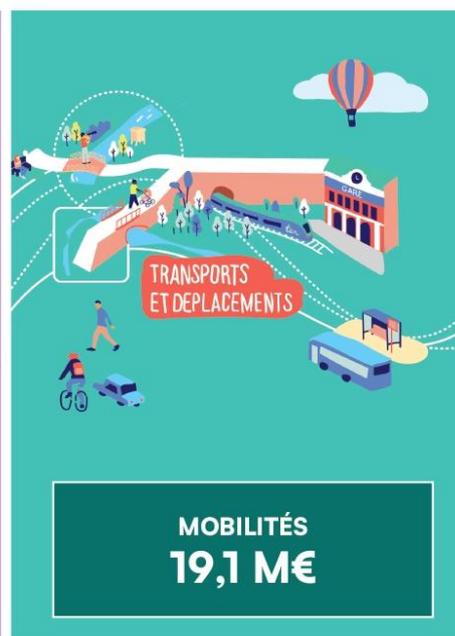


# RÉGION GRAND EST

COMMISSION PERMANENTE DU 26 JANVIER 2024

**MONTANT GLOBAL DES AIDES ATTRIBUÉES : 84,6 M€**



## **SYNTHESE**

p.3

## **ANNEXES**

Un Campus Cyber pour mieux maîtriser les risques et former aux compétences de demain en Grand Est

p.4

Les Ecoles de la 2<sup>ème</sup> Chance du Grand Est : de la scolarité fragile à la réussite

p.5

Eclairer le passé, construire l'avenir : l'engagement mémoriel du Grand Est

p.6

Les Parcs Naturels Régionaux, poumons verts du Grand Est

p.7

Une mission d'évaluation de la politique de soutien aux aéroports du Grand Est

p.8

Autres points

p.9

Accompagner les entreprises dans leurs transformations vers l'industrie du futur  
« Rhinassance 2.0 » : projet phare de restauration écologique du Rhin supérieur  
Le Grand Est à la recherche de vétérinaires ruraux

## SYNTHESE

A l'occasion de cette Commission permanente, les élus de la Région Grand Est ont évoqué l'avenir des agriculteurs en Grand Est et les mesures pour les accompagner dans leur quotidien.

### **La Région est fière de ses agriculteurs et s'engage à leurs côtés**

Face à la mobilisation légitime des agriculteurs pour être reconnus et rémunérés à leur juste valeur, la Région Grand Est réaffirme son plein engagement envers la filière. Dans ce cadre, la Collectivité :

- accélèrera notamment le développement de son programme ADAGE (Alimentation Durable et Autonome en Grand Est) qui promeut une alimentation plus durable, plus locale et de qualité,
- sollicite avec Régions de France la maîtrise des achats alimentaires des établissements scolaires,
- renforce, dès à présent, l'accompagnement direct aux exploitants avec, en matière d'aides européennes (gérées par la Région), une mesure immédiate : le recrutement de 27 agents à la direction des fonds européens pour liquider l'ensemble des dossiers éligibles et préparer sans délai la prochaine programmation.

Le Grand Est continuera d'accompagner dans la durée le monde agricole afin qu'il réussisse ses transitions : aide à l'installation, plan ambition éleveurs, aide à l'agriculture biologique et demande notamment au gouvernement à ce que les normes soient simplifiées pour alléger la pression que subissent les agriculteurs. Cet effort doit être collectif et partagé de tous.

## Un Campus Cyber pour mieux maîtriser les risques et former aux compétences de demain en Grand Est

Dans le but de mieux coopérer face aux cybermenaces, la Région lance le Campus Cyber Grand Est. Ce projet prévoit notamment la création d'une association de coordination et le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour co-financer des Pôles d'Excellence territoriaux chargés sur le terrain d'accueillir les publics et de mettre en œuvre des actions de proximité.

Ouvert à tous les acteurs de la cybersécurité du territoire, le projet de Campus Cyber permettra de travailler en réseau et en proximité. Destiné à devenir à terme le point focal régional sur le sujet, ce Campus coordonnera et mutualisera les efforts et ressources de la communauté régionale en matière de sensibilisation, de développement des compétences, de partages de données, d'innovations et de coopérations territoriales et transfrontalières.

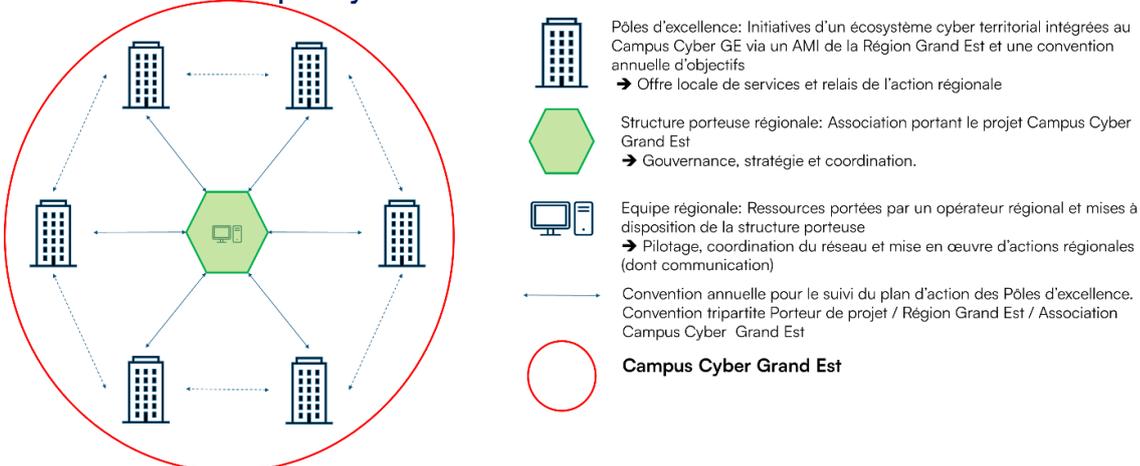
Le Campus se composera d'une association régionale et de Pôles d'Excellence de proximité répartis sur tout le territoire et qui seront sélectionnés dans le cadre d'un AMI que la Région financera à hauteur de 420 000 euros (70 000 euros par an et par Pôle).

Ce Campus fait partie du plan régional cybersécurité 2023-2025, mené par la Région et qui poursuit les objectifs suivants :

- **Prévenir les cybermenaces** par la sensibilisation de tous les acteurs régionaux
- **Préparer les acteurs aux cybermenaces** en accroissant leur niveau de résilience en cybersécurité, notamment grâce à un [diagnostic Cybersécurité](#)
- **Accompagner la gestion de la crise cyber**, avec l'appui de [Grand Est Cybersécurité](#), service piloté par la Région, avec le soutien de l'Agence Nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).
- **Animer et développer la filière régionale de la cybersécurité**, en développant les partenariats vertueux entre la recherche, les forces académiques et les offreurs de solution, à travers la communauté cyber de [Grand Est Transformation Numérique](#)
- **Développer les compétences en cybersécurité** pour répondre aux besoins croissants des entreprises et de la filière, par la mise en place de formations au niveau régional et par des actions d'orientation et de promotion ciblées sur les publics jeunes et féminins pour valoriser les métiers de la cybersécurité.

A travers ce plan, la Région ambitionne de devenir **un territoire de confiance**, où l'ensemble des organisations publiques et privées peuvent profiter des bénéfices du numérique, en maîtrisant les risques sur leurs systèmes d'information, en s'appuyant notamment sur des forces académiques et des offreurs de solutions régionaux.

### Structuration du Campus Cyber Grand Est



## Les Ecoles de la 2<sup>ème</sup> Chance du Grand Est : De la scolarité fragile à la réussite

La Région Grand Est, dans sa volonté de renforcer les parcours de formation des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, s'engage cette année encore auprès des Ecoles de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C). Le soutien de la Région s'élève à plus de 3 millions d'euros, soit près du tiers du financement global. La Région prend également en charge la rémunération des stagiaires.

Les E2C accueilleront en 2024 près de 1 750 nouveaux jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire peu ou pas qualifiés, pour les amener dans une dynamique d'insertion professionnelle.

Les objectifs sont :

- Aider les jeunes à définir et à confirmer leur projet professionnel grâce à une formation en alternance.
- Offrir un environnement propice à l'éducation et à l'apprentissage de la vie sociale et citoyenne.
- Faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences grâce à un parcours d'accompagnement individualisé.

### Un parcours sur mesure

Le parcours se déroule en deux étapes : des ateliers en centre de formation et une immersion en entreprise, représentant près de 40 % des heures de formation. Ces stages en entreprises permettent aux jeunes de découvrir et de se concentrer sur les métiers de leur choix.

L'E2C répond ainsi aux besoins économiques de chaque territoire tout en offrant des opportunités pour ces jeunes éloignés du système scolaire.

Au terme de cet accompagnement, 7 jeunes sur 10 trouvent un emploi ou poursuivent une formation

### Pour en savoir plus :

La Région compte actuellement 25 sites E2C, répartis sur tout le territoire.

<https://reseau-e2c.fr/cartographie-des-e2c>

## Les Parcs Naturels Régionaux, poumons verts du Grand Est

La Région Grand Est maintient son engagement envers la préservation des espaces naturels remarquables de la région en allouant une somme significative de 3 370 000 euros pour l'année 2024 en soutien au fonctionnement des Parcs Naturels Régionaux (PNR). Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique régionale visant à protéger et valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers des six PNR situés dans la région : PNR de la Montagne de Reims (Marne), PNR de la Forêt d'Orient (Aube), PNR des Ardennes (Ardennes), PNR de Lorraine (Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle), PNR des Ballons des Vosges (Haut-Rhin, Vosges, Haute-Saône et Territoire de Belfort), et PNR des Vosges du Nord (Bas-Rhin et Moselle).

Les Parcs Naturels Régionaux, reconnus pour leur importance en termes de biodiversité et de valeur patrimoniale, mènent des projets de développement durable visant à protéger et mettre en valeur leurs territoires uniques. Ces projets sont définis dans leurs chartes, dont la durée de vie a été récemment prolongée à 15 ans par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016.

La Région Grand Est joue un rôle crucial en accompagnant les projets des PNR, en lançant et en suivant la procédure de classement ou de renouvellement de classement, et en soutenant financièrement les syndicats mixtes d'aménagement et de gestion des PNR. Elle est également signataire des chartes de Parc et membre de droit de chaque syndicat mixte, comptant plus de 650 communes parmi ses membres.

Pour l'année 2024, la Région Grand Est continuera à soutenir le fonctionnement général des syndicats mixtes, en couvrant les frais de personnel et les dépenses générales. De plus, la région pourra subventionner certains projets des PNR, tant en fonctionnement qu'en investissement, en s'assurant que ces projets sont alignés sur les orientations des chartes de territoires et les priorités régionales établies pour la période 2023-2025.

Une convention d'objectifs triennale a été adoptée en mai 2023 pour définir les modalités techniques et financières du partenariat entre la Région et les Parcs Naturels Régionaux.

Dans le cadre de sa stratégie régionale visant à rééquilibrer le soutien aux PNR, la Région Grand Est a proposé des ajustements des contributions régionales à plusieurs PNR. La contribution statutaire plancher de 300 000 euros a été confirmée pour aider les PNR à remplir leurs missions essentielles, notamment la protection des patrimoines et des paysages, l'aménagement du territoire, l'accueil et l'information, l'expérimentation et l'innovation, ainsi que la contribution au développement économique, social et culturel de leurs territoires.

La Région Grand Est renouvelle ainsi son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la valorisation des patrimoines naturels et culturels, et du développement durable de ses territoires à travers son soutien continu aux Parcs Naturels Régionaux pour l'année 2024.

En savoir plus sur les PNR du Grand Est : <https://biodiversite.grandest.fr/le-grand-est-en-mouvement/des-territoires-pour-la-biodiversite/parcs-naturels-regionaux>

## Eclairer le passé, construire l'avenir : L'engagement mémoriel du Grand Est

**En ce 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la France, le devoir de mémoire revêt une importance capitale pour préserver et transmettre les enseignements tirés des conflits passés. C'est à travers la reconnaissance et la commémoration des événements historiques que nous forçons notre identité collective, érigeons des monuments contre l'oubli et cultivons la tolérance. Afin de servir cette cause, la Région accompagne des projets dédiés à la mémoire. Ils visent à préserver ce patrimoine mais aussi à transmettre ces enseignements aux générations futures.**

C'est pour rendre compte de la complexité de notre histoire collective qu'est notamment né le projet de Monument Mémoriel aux Alsaciens et Mosellans morts et disparus pendant la Seconde Guerre mondiale, qui sera implanté à Schirmeck. Grâce à cet équipement immersif, la Région entend perpétuer le souvenir des disparus et faire connaître l'histoire si particulière de l'Alsace-Moselle, tout en respectant la singularité des victimes.

Construit en étroite concertation avec les différentes associations de victimes et suivant les orientations du Comité Scientifique composé d'historiens, d'archivistes et de spécialistes de lieux mémoriels, l'édifice ouvrira ses portes en 2025.

Afin de permettre le début des travaux au printemps 2024, un budget prévisionnel d'un peu plus de 3,3 millions d'euros a été validé ce jour. Des demandes d'aide ont été soumises au Fonds européen de Développement Régional (FEDER) et au Ministère des Armées pour venir compléter la participation régionale.

Au-delà du Monument Mémoriel, la Région soutient également les lieux de mémoire qui aident à comprendre l'histoire des conflits passés, tels le mémorial de Verdun, l'historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf, le Mémorial d'Alsace-Moselle. Elle accompagne par ailleurs une multitude de projets mémoriels portés par ses territoires. Leur diversité est grande. Il peut s'agir de parcours mémoriels in situ, comme celui que l'association du Château vert a consacré au tirailleur sénégalais Addi Ba, résistant dans un maquis des Vosges.

Il peut s'agir aussi de colloques ou de publications scientifiques. La Région aide ainsi l'association du Fort de Queuleu à publier un dictionnaire biographique des 1500 femmes et hommes internés dans ce camp SS. Les documentaires représentent une forme de transmission très importante. La Région a soutenu dans ce cadre Les Sentinelles de L'Oubli, de Jérôme Prieur, un film sensible sur les monuments aux morts de la Première Guerre, qui vient d'obtenir un Prix au Festival d'Histoire de Pessac en 2023.

Les événements populaires ne sont pas en reste, comme celui de l'Association Pays d'Argonne qui a lancé une route de Goethe, prologue d'une longue histoire franco-allemande qui connaîtra un moment fort à Colombey-les-Deux-Eglises en 1958 avec la rencontre entre De Gaulle et Adenauer, renouvelée à Reims en 1962.

Ces projets, qu'ils prennent la forme de monuments imposants ou d'initiatives locales empreintes de sens, font vivre notre passé. En les soutenant, la Région rend hommage à la riche histoire de son territoire et contribue à en perpétuer la mémoire.

## Une mission d'évaluation de la politique de soutien aux aéroports du Grand Est

La Région Grand Est se saisit de l'opportunité offerte par la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de mobiliser la Chambre Régionale des Comptes (CRC) afin de lui confier une mission d'évaluation de la politique de soutien aux plateformes aéroportuaires du grand Est.

Cette dernière sera conduite autour de trois questions :

- Existe-t-il un modèle économique soutenable pour les aéroports de notre Région ?
- Quels impacts de la politique publique de soutien aux plateformes aéroportuaires en termes d'attractivité pour le territoire de la Région Grand Est ?
- Quelles prises en compte des transitions écologiques et environnementales par les aéroports dans la politique régionale ?

Depuis septembre 2023, la Région Grand Est travaille en étroite collaboration avec les magistrats de la CRC afin de définir le cadre de cette évaluation et d'élaborer une méthodologie appropriée.

La Région Grand Est souhaite que cette évaluation soit l'occasion d'associer l'ensemble des collectivités locales aux réflexions sur l'avenir de ces plateformes aéroportuaires et de leur impact sur le territoire du Grand Est. Sans préjuger de ses résultats, elle prévoit donc que tous les acteurs soient interrogés sur ce sujet.

La Commission permanente du 26 janvier est l'occasion de lancer officiellement cette étude.

L'évaluation se déroulera en deux phases :

- Une première phase évaluative couvrant la période de 2016 à 2023,
- Une seconde phase prospective de 2024 à 2030.

En savoir plus sur le budget du Grand Est : <https://www.grandest.fr/le-conseil-regional/le-budget/>

## Accompagner les entreprises dans leurs transformations vers l'industrie du futur

Aider les entreprises du territoire à relever les grands défis environnementaux, industriels et numériques, tout en leur permettant de gagner en performance et en compétitivité, telle est l'ambition du parcours de transformation déployé par la Région. Le dispositif « **Grand Est Compétitivité** » propose dans ce cadre un soutien aux PME qui souhaitent moderniser leurs outils de production, intégrer de nouvelles technologies, digitaliser leur chaîne de création de valeur, ou encore optimiser leur fonctionnement en adoptant de meilleures pratiques.

**Lors de la Commission permanente de ce jour, une aide totale de plus 762 000 euros a été accordée à 18 entreprises du Grand Est, permettant de consolider 1 409 emplois et d'en créer 37.**

Pour en savoir plus sur Grand Est Compétitivité : [www.grandest.fr/vos-aides-regionales/grand-est-competitivite](http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/grand-est-competitivite)



## « Rhinassance 2.0 » : projet phare de restauration écologique du Rhin supérieur

La Région Grand Est coordonne le programme Interreg VI « Rhinassance 2.0 » qui prévoit plusieurs mesures de revalorisation écologique du Rhin d'ici fin 2027, sur le secteur de l'île de Rhinau (F) et du Taubergießen (D). Le projet s'est vu attribuer le mois dernier une importante dotation en fonds européens INTERREG/ FEDER (3,12 millions d'euros), complétée par un engagement financier de la Région à hauteur de 76 680 euros votés ce jour en Commission permanente.

« Rhinassance 2.0 » est un projet phare pour l'environnement dans la région du Rhin supérieur, avec une dimension transfrontalière puisqu'il implique des acteurs français (Région, DREAL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Rhinau, etc.), et allemands (Regierungspräsidium Freiburg). Il vise à renforcer la trame verte et bleue transfrontalière, à préserver la biodiversité du Rhin dans le contexte du changement climatique et à améliorer la qualité des milieux au bénéfice des usagers (citoyens, visiteurs, pêcheurs, forestiers, etc.). Parmi les actions prévues, on peut citer l'aménagement de deux passes à poissons, ce qui permettra aux poissons migrateurs de rejoindre le bassin de l'Elz-Dreisam en rive allemande, ainsi que la planification détaillée des mesures de restauration.

## Le Grand Est à la recherche de vétérinaires ruraux

**Les déserts vétérinaires, tout comme les déserts médicaux, sont de plus en plus fréquents en France. En 2023, seuls 16,4 % des vétérinaires exercent la médecine et la chirurgie des animaux d'élevage en zone rurale, d'après l'ordre national des vétérinaires. En Grand Est, 16,8 % de vétérinaires déclaraient une activité rurale majoritaire. Une donnée en baisse constante qui compromet l'offre de services disponibles dans les territoires et contraste avec l'augmentation du nombre de praticiens soignant exclusivement des animaux de compagnie.**

Afin de répondre à ces difficultés, la Région Grand Est a déployé en avril 2023 un [vaste plan de lutte contre la désertification vétérinaire](#) co-construit avec le profession vétérinaire reposant sur deux niveaux d'intervention :

1. **Des mesures d'urgence** visant à enrayer le phénomène de désertification des vétérinaires ruraux dans les territoires concernés.

Depuis le lancement, **plus de 250 000 euros ont été attribués à 16 bénéficiaires du Grand Est, soutenant des projets d'investissements en faveur de l'exercice vétérinaire dédié aux animaux d'élevage** : 3 dans les Ardennes, 1 en Haute-Marne, 1 en Meurthe-et-Moselle, 2 dans la Meuse, 2 en Moselle, 4 dans le Bas-Rhin et 3 dans les Vosges. Ce dispositif sera par ailleurs reconduit en 2024.

2. **Des mesures structurantes** visant à anticiper l'avenir en relançant la dynamique d'installation des vétérinaires ruraux.

**19 stages réalisés en Grand Est** ont bénéficié d'un accompagnement, et **cinq établissements de soins vétérinaires ont été soutenus** pour encadrer ces stagiaires.

**Une mesure d'aide à l'installation de nouveaux vétérinaires ruraux en Grand Est est en construction avec les partenaires de la profession vétérinaire et viendra s'ajouter aux deux premières mesures déployées.**